La ROUTE
et notre Sécurité

Il nous faut impérativement **respecter les consignes de notre animateur et de lui seul** !
C'est lui qui décide si nous marchons à gauche ou à droite de la chaussée.
C'est lui qui, après avoir suivi les indications des éclaireurs, donne l'ordre de traverser perpendiculairement au bord de la route.

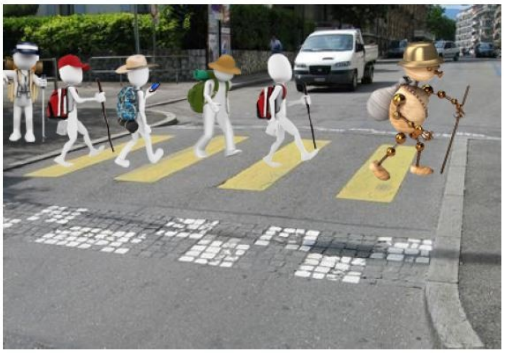

Passage protégé

Traversée de route

Marche à droite

On laisse libre au moins toute la partie gauche de la chaussée.
Le groupe est alors considéré comme un véhicule de **moins de vingt mètres**

Marche à gauche
(à l'initiative de l'animateur)
La progression se fait **en file indienne**
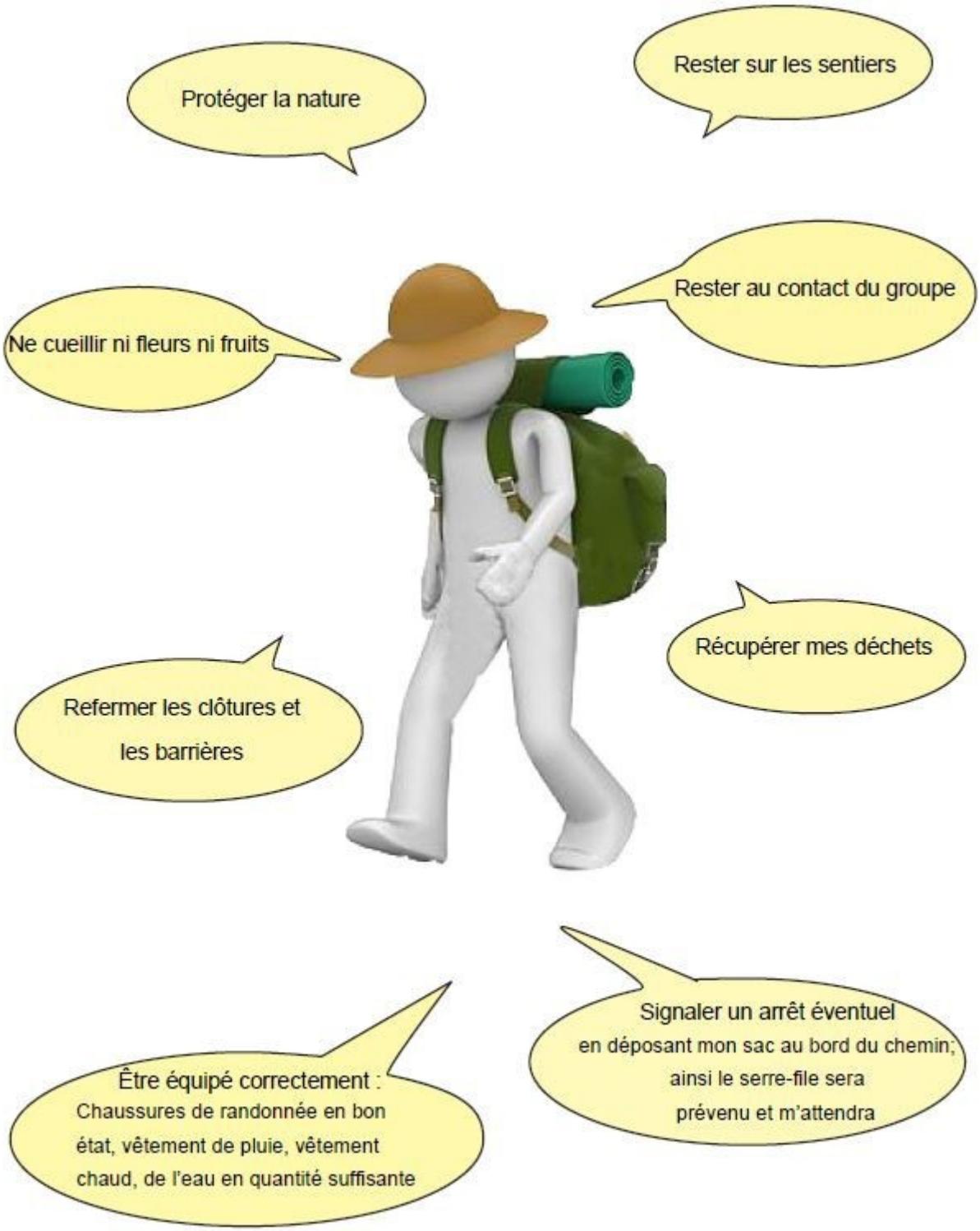
Pour être un randonneur averti, je dois: